



DECISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : n° P70_2020

Date : le 21 février 2020

OBJET : Fourniture d'équipements et de matériels en PVC, PEHD, PE, PVDF, PP, PTFE et ABS pour l'eau potable et l'assainissement

Exposé

La Communauté d'Agglomération le Cotentin a besoin d'équipements et de matériels en PVC, PEHD, PE, PVDF, PP, PTFE et ABS pour l'eau potable et l'assainissement pour la réalisation de travaux par les régies.

A ce titre, un appel d'offres ouvert a été lancé le 30/09/2019 en application des articles L2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique avec une date limite de réception des plis fixée au 06/11/2019 à 12 heures. Cette procédure porte sur l'établissement de huit accords-cadres de fourniture mono-attributaires avec émission de bons de commandes.

L'allotissement est ainsi défini :

- Lot 1 : fourniture de regards et accessoires en PP,
- Lot 2 : fourniture de coffrets muraux pour compteurs d'eau,
- Lot 3 : fourniture de tuyaux et accessoires en PVC,
- Lot 4 : fourniture de tubes en PEHD et PE, raccords électrosoudables et accessoires,
- Lot 5 : fourniture de bornes de comptage pour compteurs d'eau potable,
- Lot 6 : fourniture de plaques de PE,
- Lot 7 : fourniture de raccords spéciaux PVDF, PP, PTFE et PEHD,
- Lot 8 : fourniture de tuyauteries et raccords ABS air comprimé,

Après analyse et classement des offres, la commission d'appel d'offres a attribué à l'unanimité les sept accords-cadres aux entreprises ci-après qui présentent les offres économiquement les plus avantageuses au regard des documents de la consultation :

Lots	Entreprise
Lot 1 : fourniture de regards et accessoires en PP	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 2 : fourniture de coffrets muraux pour compteurs d'eau	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 3 : fourniture de tuyaux et accessoires en PVC	FRANS BONHOMME 37302 JOUE LES TOURS
Lot 4 : fourniture de tubes en PEHD et PE, raccords électrosoudables et accessoires	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 5 : fourniture de bornes de comptage pour compteurs d'eau potable	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 6 : fourniture de plaques de PE	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 8 : fourniture de tuyauteries et raccords ABS air comprimé	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET

Le lot 7 concernant la fourniture de raccords spéciaux PVDF, PP, PTFE et PEHD a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité due à une absence d'offres.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'arrêté du Préfet de la Manche en date du 4 novembre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu la délibération n° DEL2019_001 du 07 février 2019 portant délégation de pouvoir du Conseil au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin – Modification N° 4,

Considérant les décisions prises à l'unanimité par la commission d'appel d'offres lors de sa séance du 19 février 2020,

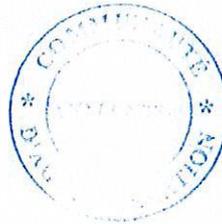
Décide

- **De signer** les accords-cadres pour la fourniture d'équipements et de matériels en PVC, PEHD, PE, PVDF, PP, PTFE et ABS pour l'eau potable et l'assainissement avec les sociétés suivantes :

Lots	Entreprise
Lot 1 : fourniture de regards et accessoires en PP	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 2 : fourniture de coffrets muraux pour compteurs d'eau	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 3 : fourniture de tuyaux et accessoires en PVC	FRANS BONHOMME 37302 JOUE LES TOURS
Lot 4 : fourniture de tubes en PEHD et PE, raccords électrosoudables et	PENET PLASTIQUES

accessoires	14650 CARPIQUET
Lot 5 : fourniture de bornes de comptage pour compteurs d'eau potable	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 6 : fourniture de plaques de PE	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET
Lot 8 : fourniture de tuyauteries et raccords ABS air comprimé	PENET PLASTIQUES 14650 CARPIQUET

- **De déclarer** sans suite le lot 7 pour la fourniture de raccords spéciaux PVDF, PP, PTFE et PEHD,
- **De dire** que les accords-cadres débutent à compter de leur date de notification jusqu'au 31 décembre 2020 et sont ensuite reconductibles par période d'un an, trois fois soit en 2021, 2022 et 2023,
- **De dire** que les accords-cadres sont conclus sans montant minimum ni montant maximum annuel, que ce soit en quantité ou en valeur,
- **De dire** que la dépense fera l'objet d'imputations multiples
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN